

Pour information

Lettre adressée à MM. les Directeurs des lycées et des enseignements supérieurs le 30 novembre 1981 par l'A.P.B.G., l'A.P.M.E.P. et l'U.d.P.

Monsieur,

Nos trois associations partagent le souci de mettre fin à l'absurde hiérarchie actuelle entre les diverses séries du second cycle, où la sélection par l'échec tient trop souvent lieu d'orientation.

Chacun sait aujourd'hui que beaucoup d'élèves de la section D ont en fait été écartés de la section C parce que « trop faibles » ou « trop lents ». Que si les grandes écoles et les universités recrutent des bacheliers C, ce n'est pas en fonction d'exigences particulières en mathématiques ou en physique, mais bien souvent parce qu'elles savent y trouver des élèves filtrés depuis la classe de troisième.

Ainsi se perpétue un cercle vicieux dont il devient de plus en plus urgent de sortir : élargissement des débouchés de C, d'où afflux dans cette section de tous les élèves qui ont un bagage général satisfaisant, indépendamment de leurs motivations culturelles ou professionnelles pour un enseignement scientifique, avec appauvrissement corrélatif des autres sections, d'où recrutement privilégié en C dans toutes les formations universitaires...

Et pendant ce temps, paradoxalement, l'enseignement scientifique décline, faute de motivation de la part des élèves auxquels il s'adresse.

Pour rompre avec cette situation, il est fondamental d'obtenir, par une négociation avec tous les intéressés (partenaires du second cycle, mais aussi responsables des universités, des grandes écoles et des classes préparatoires), un système de débouchés cohérents pour chaque section, garantis par la création ou l'adaptation des formations existantes et de formations de reconversion et l'existence temporaire de quotas réservés aux concours.

Il est notamment indispensable, si l'on ne veut pas enfermer les élèves de la section D dans une filière étroite à vocation strictement biologique et médicale, de pouvoir leur proposer un accès réel à certaines grandes écoles (Agro., école vétérinaire, écoles d'ingénieurs à vocation expérimentale...). Ce n'est qu'à cette condition que cette section pourrait devenir une section scientifique différente mais non pas inférieure à la section C, axée sur une approche expérimentale, où seraient valorisés d'autres comportements que la réceptivité aux connaissances livresques et formelles qui caractérise trop souvent l'actuelle section C.

Ceci suppose, une fois admise une telle finalité, un certain nombre de modalités concrètes :

— dédoublements et limitation des effectifs en première scientifique, pour permettre une démarche autre que dogmatique,

- modalités d'examen et contenus des épreuves adaptés aux objectifs poursuivis,
- définition claire, pour les mathématiques, des niveaux d'approfondissement relatifs aux diverses notions du programme,
- réexamen des programmes de physique et de chimie, pour remplacer un certain nombre de rubriques trop spécialisées au profit d'exemples concrets illustrant des concepts plus fondamentaux,
- réexamen des programmes et instructions de sciences naturelles pour une meilleure adaptation de ceux-ci aux approches actuelles des concepts et de la méthodologie spécifiques aux différents domaines des sciences biologiques et géologiques,
- souci d'harmonisation dans le temps des divers acquis en mathématiques, en physique et en sciences naturelles par une réflexion interdisciplinaire sur les programmes.

Enfin, outre les débouchés, les programmes et les modalités d'examen, il convient de prendre en compte le niveau des actuels élèves de la classe de seconde, et la nécessité de maintenir, voire de renforcer le flux actuel d'orientation vers les sections scientifiques.

Un suivi vigilant des nouvelles secondes devrait permettre de prévoir les aménagements — d'ores et déjà inévitables, semble-t-il — aux programmes et instructions de première et terminale, qui ne devraient donc pas être fixés de manière rigide.

Nous sommes prêts, pour notre part, à avoir avec vous et avec les Inspections Générales concernées les entretiens nécessaires pour que la réorganisation engagée dans les lycées ne se traduise pas par un échec scolaire accru, mais aboutisse à la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur des Lycées, l'expression de notre haute considération.

Pour l'A.P.B.G.,
le président,
Jean ULYSSE.

Pour l'A.P.M.E.P.,
la présidente,
Jeanne BOLON.

Pour l'U.d.P.,
le président,
Jacques GATECEL.

